

Acceptation d'enquête publique tutorée

Le Préfet de l'Aude – Direction de du pilotage publiques et de l'appui territorial – Bureau  
de l'environnement et de l'aménagement du territoire

Et

CS La Carreteire (filiale du Groupe Quadran)

déclarent avoir été informés et accepter expressément que l'enquête publique prévue  
**du 26 mars 2018 au 27 avril 2018**  
relative à l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à  
250 KWc située sur la commune de TREILLES,

confiée à Mr. Bernard ROUGÉ,

par décision du magistrat délégué par le président du tribunal administratif de Montpellier en  
date du 12 décembre 2017,

se déroule en présence de Mr François PRESTAT, commissaire enquêteur nouvellement  
inscrit sur la liste départementale annuelle, actuellement en formation dans le cadre du tutorat  
mis en place par la CCE-LRV, dans le respect des termes de la charte ci-jointe, dont ils  
déclarent avoir également pris connaissance.

Le présent document, dont copie sera adressée pour information au président du tribunal  
administratif, sera annexé avec la charte du tutorat, au rapport d'enquête publique.

Fait à Carcassonne, le 16 février 2018

Pour le préfet et par délégation,  
Le chef de bureau de l'environnement et de  
l'aménagement du territoire

  
Sylvie ESPUGNA